

Adresse du comité révolutionnaire de Pontlevoy (Loir-et-Cher) qui invite la Convention à rester au poste où le peuple l'a placée, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire de Pontlevoy (Loir-et-Cher) qui invite la Convention à rester au poste où le peuple l'a placée, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 265;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28133_t1_0265_0000_14

Fichier pdf généré le 30/03/2022

sans craindre le sort de ceux qui les ont devancés, tenteront encore de répandre leur souffle empoisonné sur la statue de la liberté, pour y substituer celle du despotisme; votre courage nous rassure, et forts de la confiance du peuple, vous les ferez tous rentrer dans le néant, et comme le maître du tonnerre, vous ne poserez la foudre que lorsqu'il n'y aura plus de têtes orgueilleuses et coupables à frapper ».

DUSSOURD, CAMBEFORT, GUIRAUD, THOURIEL, ABUAL, BOSQUET, CAMBEFORT, DARMINGAUD, CHAFFERT, SALAMON, BOUSQUET.

XLVII

[La comm. de Sénéjac à la Conv.; 10 germ. II] (1).

« Depuis l'invitation de rester à votre poste que nous vous avons fait passer vers la fin du mois de ventôse dernier, vous avez fait la découverte de la conjuration qui était ourdie contre le peuple, et contre la liberté, conjuration qui ne tendait qu'à vous faire égorger, de même que tous les patriotes, et à rétablir la royauté monstrueuse, dont par votre énergie et courage en avez délivré pour toujours les Français.

Nous sommes très persuadés, citoyens, que le tribunal révolutionnaire fera un grand exemple des conspirateurs arrêtés, et de ceux qui sont à arrêter, car par là, tous les autres conspirateurs qui peuvent être dans le département pourraient renoncer à leurs projets liberticides.

Point d'indulgence envers ces êtres dénaturés qui veulent pour de l'or et de l'argent faire égorger impitoyablement leur patrie.

Restez à votre poste, nos augustes représentants, jusqu'à l'affermissement de la révolution, car si vous le quittez dans le moment de crise où nous sommes, tout serait perdu pour les braves sans-culottes. Vous avez juré de sauver la patrie et nous sommes très persuadés que vous ne serez pas parjures car vous l'aimez trop. Lancez toujours de plus en plus, du sommet de la Montagne glorieuse, la foudre républicaine pour exterminer tous les royalistes, fédéralistes, égoïstes, muscadins, calotins, et généralement tous les ennemis de la chose publique et vous verrez que ça ira.

En attendant que vous ne quitterez pas le vaisseau républicain jusqu'à ce que le bonheur du peuple sera assuré et que vous voudrez accepter notre félicitation à la découverte de la conspiration que vous avez faite, nous sommes fraternellement, nos augustes représentants, les membres composant le conseil général de la commune de Sénéjac » :

ROUX (mairie), VIDAL, BONY, MARRAGOU, AUVIJAC, CADOUÏ.

XLVIII

[Les adm. et l'agent nat. du distr. de Pontrieux, au présid. de la Conv.; 22 germ. II] (1).

« Citoyen président,

Nous te prions d'être auprès de Convention, l'interprète de la joie que nous ressentons en apprenant la découverte d'une conjuration nouvelle tramée contre la République et contre les créateurs de cette République, une, indivisible et impérissable. Ils sont bien dignes de notre admiration, de notre respect, de notre confiance, les membres qui composent les Comités de salut public et sûreté générale, ces hommes imperturbables dont l'âme ignée a su pénétrer les desseins perfides de ces fameux rhéteurs d'autant plus dangereux qu'ils avaient toujours la liberté à la bouche.

Ils sont passés ces jours d'orage, et le soleil de la liberté va purifier la terre des miasmes pestilentiels de la dernière et de la plus terrible des conspirations. Qui pourrait désormais se flatter d'éviter l'œil pénétrant du génie qui veille sur les destinées de la France républicaine ?

Cette idée consolante, nous anime et nous soutient. Nous voudrions que nos facultés puissent répondre au zèle dont nous brûlons pour la liberté, pour l'égalité, pour la gloire et la prospérité de cette République par excellence, à laquelle nous resterons attachés jusqu'au dernier soupir. »

PARANTHOËU, GUIOT, LE GORREC, POUHAET, LE GORREC.

XLIX

[Le c. révol. de Pontlevoy, à la Conv.; 20 germ., II] (2).

« Représentants,

Nous avons frémi d'horreur en apprenant la conspiration tramée contre vous et contre la liberté du peuple qui est inséparable. Un nombre des conjurés a déjà reçu la punition due à ses forfaits et bientôt les autres auront le même sort. Représentants, vous tenez entre vos mains les fils de leurs complots liberticides, la justice nationale vengera les français de ces nouveaux tyrans. Qu'ils tremblent les traîtres, la liberté sera cimentée de leur sang. Comme la divinité, elle est établie sur des bases immuables, comme elle, elle sera impérissable. Restez, représentants, au poste où le peuple vous a placé; votre courage vous y invite, le bonheur de la République en dépend. »

VALANÇON, LAMIER, KOLLY.

(1) C 302, pl. 1093, p. 23. Départ. de l'Aveyron.

(1) C 302, pl. 1093, p. 24. Côtes-du-Nord.

(2) C 302, pl. 1093, p. 25. Départ. de Loir-et-Cher.